

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Fabiano Forte*

*Date de dépôt : 29 avril 2009*

## **Interpellation urgente écrite** **Quartier des Pâquis, quel bilan criminogène?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Il ne se passe plus un jour où l'auteur de la présente interpellation n'est pas sollicité par des habitants ou des associations du quartier des Pâquis qui expriment leur lassitude face à la dégradation de la situation sécuritaire de leur quartier.

Ces derniers envisageraient même de former une milice citoyenne ou d'engager des services de sécurité privés pour pallier à une situation devenue insupportable. Certains parlent de déménager, tandis que des commerçants songent à s'installer ailleurs.

Les évènements survenus dimanche 26 avril 2009 démontrent une nouvelle fois que le rétablissement de l'ordre et de la sécurité dans ce quartier, comme dans d'autres, doit faire l'objet d'une attention prioritaire.

D'autre part, l'arrivée de l'été et son lot de manifestations publiques, lors desquelles une plus forte concentration de population se trouve dans cette zone géographique, laisse craindre une recrudescence d'actes de violence et de criminalité.

*Ma question est donc la suivante :*

*Le Conseil d'Etat peut-il présenter au Grand Conseil le bilan criminogène du quartier des Pâquis et les mesures qu'il a prises et entend prendre afin de rétablir l'ordre public dans ce quartier depuis le mois de juin à nos jours ?*